

Que deviennent les diplômés de Licence Professionnelle ?

Année universitaire 2013-2014

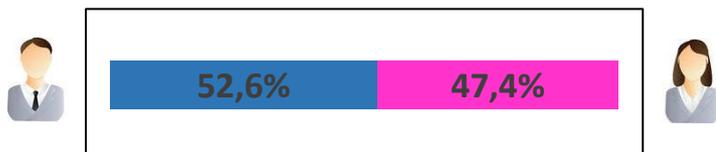
En 2013-2014, l'Université d'Orléans proposait, trente-deux Licences Professionnelles, réparties entre les Collegiums Droit, Économie et Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences et Techniques ainsi que les quatre IUT'S.

Ce diplôme s'obtient en un an et est accessible avec un Bac+2 validé.

La vocation du diplôme de Licence Professionnelle est l'entrée dans la vie active sans poursuivre d'études.

Parmi les 814 étudiants inscrits en Licence Professionnelle en 2013-2014, 740 d'entre eux ont obtenu le diplôme à la fin de l'année, **soit un taux de réussite de 90,9 %**.

Une majorité des diplômés était des hommes : 52,6 % d'hommes et 47,4 % de femmes. Le domaine Science et Techniques avait un taux de féminisation inférieur à la moyenne.



La moyenne d'âge des diplômés était de 23,0 ans, s'étendant de 19 à 53 ans et cinq étudiants sur six (85,1 %) appartenaient à la classe d'âge des 20-24 ans.

0,7 % des cursus ont été suivis en reprise d'études non financées et 12,7 % en formation continue. La grande majorité des inscriptions étaient en formation initiale et par apprentissage avec la moitié des inscriptions en formation initiale (50,5 %) et un tiers en formation par apprentissage (36,1 %).

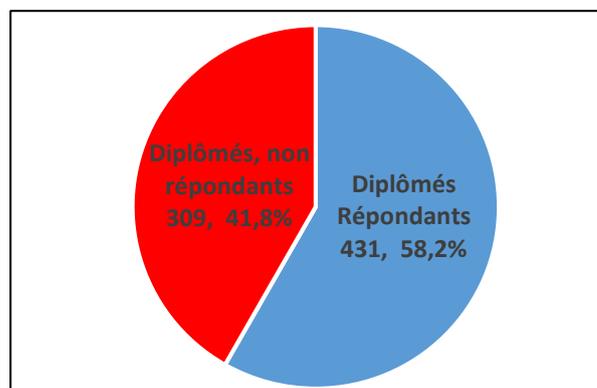
Interrogés 30 mois après l'obtention de leur diplôme au 1^{er} décembre 2016, l'enquête avait pour but de connaître sur une période d'observation de 18 et 30 mois, la situation des diplômés de Licence Professionnelle.

Les diplômés sont-ils entrés sur le marché du travail, après l'obtention de leur diplôme ? Si oui, quand sont-ils entrés ? Quelles fonctions occupent-ils et à quel salaire ? Dans quelles régions travaillent-ils ? Sont-ils satisfaits de leurs emplois ?

Ce document présente les résultats toutes disciplines confondues. Un document détaillé par discipline est disponible à l'adresse suivante : www.univ-orleans.fr/ove

431 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 58,2 %**.

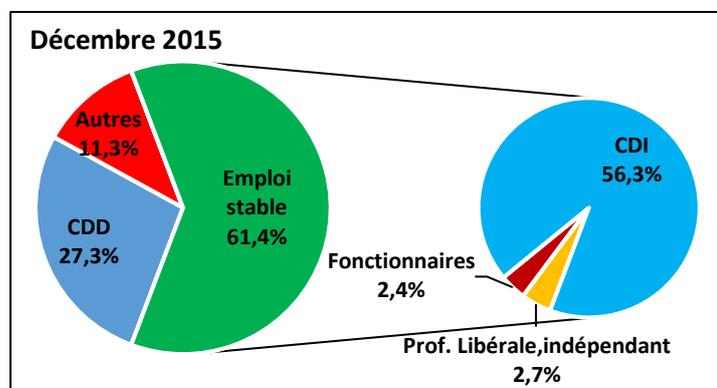
La population des répondants à l'enquête est représentative de la population des diplômés.



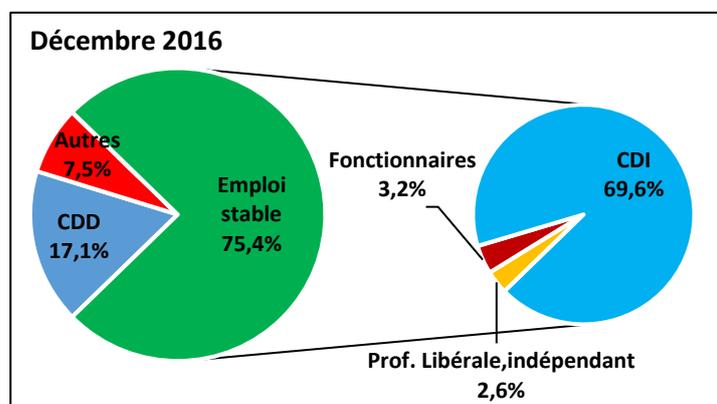


Evolution de l'emploi 2015—2016

| | Au 1 ^{er} décembre 2015 | Au 1 ^{er} décembre 2016 |
|--------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| En emploi | 68,0 % | 80,0 % |
| Taux d'emploi chez les hommes | 68,4 % | 81,3 % |
| Taux d'emploi chez les femmes | 67,5 % | 78,6 % |



| | Au 1 ^{er} décembre 2015 | Au 1 ^{er} décembre 2016 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Part des Emplois stables ¹ | 61,4 % | 75,4 % |
| Part des Emplois stables chez les hommes | 64,9 % | 79,2 % |
| Part des Emplois stables chez les femmes | 57,6 % | 71,0 % |



On observe une bonne reprise professionnelle puisque les trois-quarts des diplômés qui n'avaient pas d'emploi (hors ceux en poursuite d'étude) ou étaient inactifs en 2015 (73,1 %), possèdent un emploi en 2016.

| | Au 1 ^{er} décembre 2015 | Au 1 ^{er} décembre 2016 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Temps Plein | 96,6 % | 94,8 % |
| Part des Temps Plein chez les hommes | 98,1 % | 97,3 % |
| Part des Temps Plein chez les femmes | 95,0 % | 92,0 % |

¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.



Niveau de l'emploi occupé

| | Au 1 ^{er} décembre 2015 | Au 1 ^{er} décembre 2016 |
|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Emploi de niveau ingénieur, cadre | 7,8 % | 13,6 % |
| Emploi de niveau intermédiaire | 76,8 % | 78,0 % |
| Autre, type d'emploi | 15,4 % | 8,4 % |

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les hommes :

| | Au 1 ^{er} décembre 2015 | Au 1 ^{er} décembre 2016 |
|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Emploi de niveau ingénieur, cadre | 9,1 % | 16,4 % |
| Emploi de niveau intermédiaire | 79,2 % | 78,7 % |
| Autre, type d'emploi | 11,7 % | 4,9 % |

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les femmes :

| | Au 1 ^{er} décembre 2015 | Au 1 ^{er} décembre 2016 |
|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Emploi de niveau ingénieur, cadre | 6,5 % | 10,5 % |
| Emploi de niveau intermédiaire | 74,1 % | 77,2 % |
| Autre, type d'emploi | 19,4 % | 12,3 % |

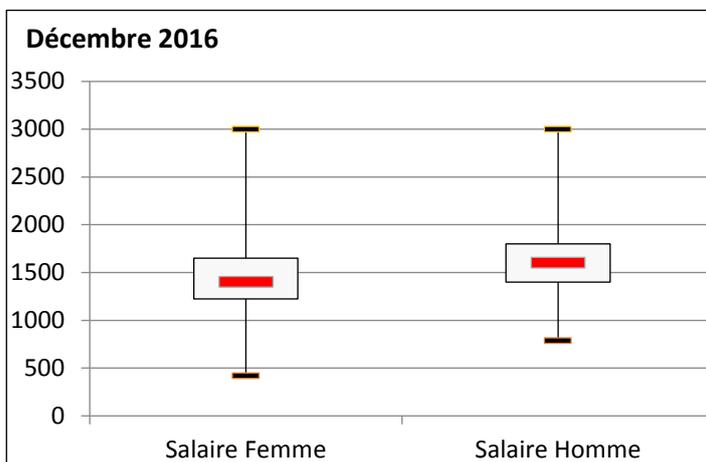
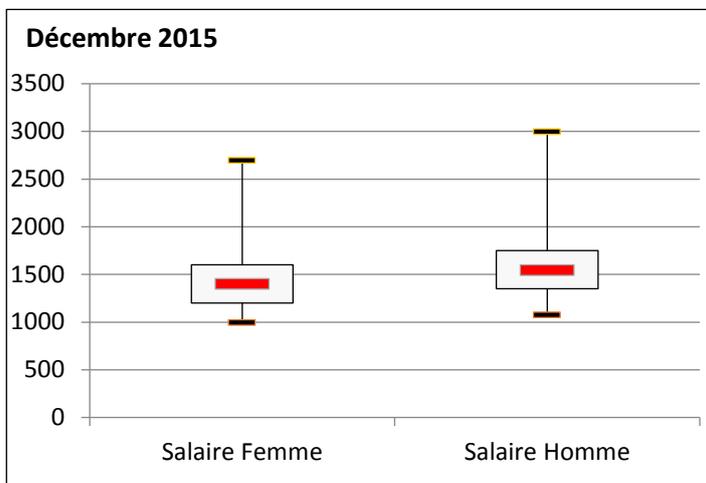
Evolution des salaires de 2015 à 2016

En 2015, le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés de Licence Professionnelle est de **1500 € net mensuel pour un temps plein (hors primes)**. La moitié des diplômés en emploi touche entre 1250 et 1700 € net par mois.

La répartition des salaires est moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1200 € et 1600 € alors que celle des hommes est comprise entre 1338 € et 1750 €.

En 2016, le salaire médian s'élevait pour les Français à 1772 euros selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)¹. Ce salaire médian est supérieur à celui de la population enquêtée, qui est de **1500€ net mensuel pour un temps plein (hors primes)**. La moitié des diplômés en emploi touche entre 1300 et 1750 € net par mois.

La répartition des salaires est moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1224 € et 1650 € alors que celle des hommes est comprise entre 1 400 € et 1 800 €.



¹ Selon l'INSEE, établir un salaire moyen des Français est pratiquement impossible en raison des variables à prendre en compte (temps partiel, congés...) qui nécessite des pondérations complexes. On utilise donc le salaire médian qui divise la population des actifs en deux : une moitié gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

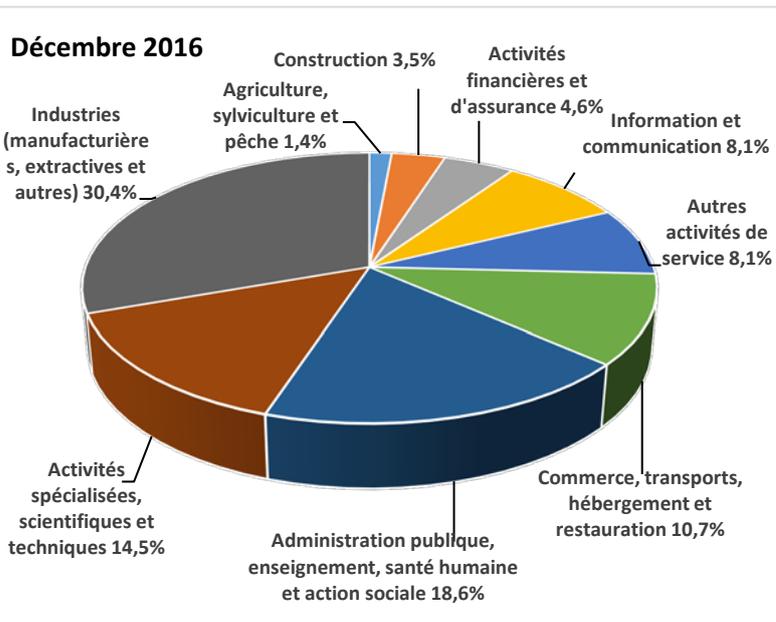


L'emploi en 2016

| Domaine de Formation | En emploi au 1er décembre 2016 | En étude avec emploi au 1er décembre 2016 | En étude sans emploi au 1er décembre 2016 | Recherche d'emploi ou dans l'attente d'un contrat au 1er décembre 2016 | Se déclare sans emploi et n'en recherche pas au 1er décembre 2016 |
|---|--------------------------------|---|---|--|---|
| Droit, Économie et Gestion | 82,9 % | 3,9 % | 2,8 % | 8,8 % | 1,7 % |
| Sciences et techniques des activités physiques et sportives | 63,2 % | 10,5 % | 5,3 % | 21,1 % | 0 % |
| Sciences Humaines et sociales | 83,3 % | 0 % | 0 % | 8,3 % | 8,3 % |
| Sciences, Technologies, Santé | 79,0 % | 4,6 % | 6,8 % | 8,7 % | 0,9 % |
| Ensemble | 80,0 % | 4,4 % | 4,9 % | 9,3 % | 1,4 % |

Parmi les quatre domaines de formation, qui proposent ces licences professionnelles, les domaines, Droit Économie Gestion et Sciences, Technologies, Santé sont surreprésentés (respectivement 42,0 % et 50,8 % des diplômés), par rapport aux Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et Sciences Humaines, et sociales (respectivement 4,4 % et 2,8 % des diplômés).

Secteur d'activités



Le secteur d'activité, le plus représenté parmi les diplômés travaillant au 1^{er} décembre 2016 est :

| | |
|---|--------|
| L'industrie manufacturière, extractive et autre | 30,4 % |
|---|--------|

D'autres secteurs sont eux aussi, bien représentés, tels que :

| | |
|--|--------|
| L'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale | 18,6 % |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 14,5 % |
| Commerce, transports, hébergement et restauration | 10,7 % |

Les moins représentés sont :

| | |
|--|-------|
| L'information et communication | 8,1 % |
| Autres activités de service | 8,1 % |
| Les activités financières et d'assurance | 4,6 % |
| Construction | 3,5 % |
| Agriculture, sylviculture et pêche | 1,4 % |

Parmi les différents secteurs d'activités, les secteurs qui ont un taux de féminisation supérieur ou égale à la moyenne, sont :

| | Homme | Femme |
|--|--------|--------|
| Activités financières et d'assurance | 31,3 % | 68,8 % |
| L'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale | 37,5 % | 62,5 % |
| Autres activités de service | 42,9 % | 57,1 % |
| Commerce, transports, hébergement et restauration | 43,2 % | 56,8 % |

Accès à l'emploi

Le stage ou le contrat d'apprentissage effectué durant la licence est le principal moyen (28,7 %).

Viennent ensuite les démarches personnelles avec les candidatures spontanées (13,6 %), les réponses à une annonce hors Pôle Emploi (11,9 %), les relations personnelles (11,3 %), et l'embauche définitive suite à une mission d'intérim ou un CDD (10,7 %).

Le Pôle Emploi est considéré comme l'origine principale des emplois pour 6,7 % des répondants.

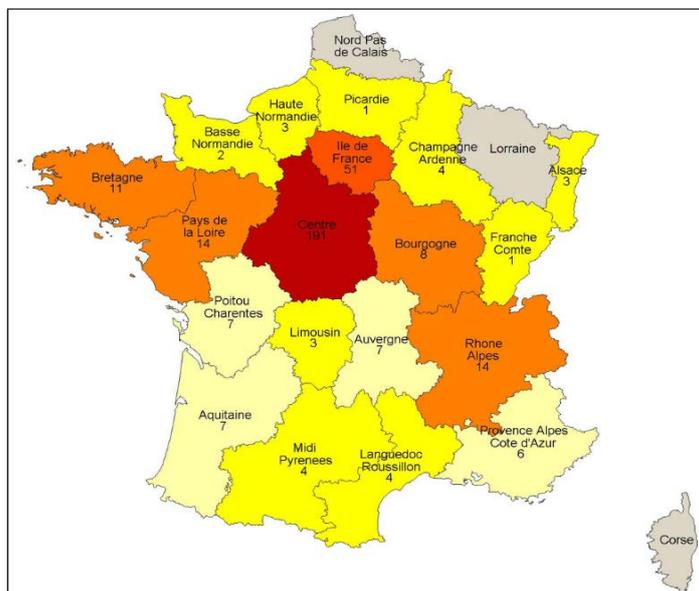
Sept diplômés ont créé leur entreprise, ce qui représente 2,0 % des emplois occupés.

Perception de l'emploi occupé

En moyenne, 64,1 % des diplômés, considèrent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification.

Plus souvent que la moyenne, ce sont les hommes qui estiment que leur emploi correspond à leur niveau de qualification (66,1 % contre 61,7 % pour les femmes).

Bassin de recrutement des diplômés



Le bassin de recrutement des diplômés est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leur emploi. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine.

Presque toutes les régions de France métropolitaine ont été accessibles à l'emploi pour les diplômés de l'université d'Orléans.

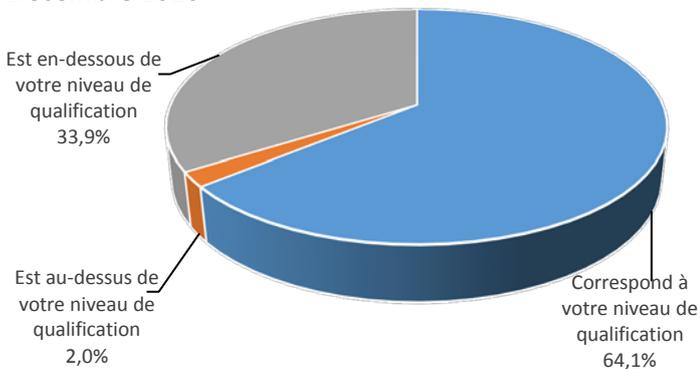
L'Ile-de-France et la région Centre restent néanmoins les bassins d'emplois privilégiés.

Parmi les diplômés originaires de la région Centre, les trois-quarts (77,4 %) occupent leur emploi dans la région, les autres travaillant en Ile-de-France (9,2 %) ou dans une autre région française (13,4 %).

L'attractivité de la région Centre est très limitée : seulement 18,0 % des diplômés originaires d'autres régions sont restés dans la région de leurs études.

Ces diplômés originaires d'autres régions ont une faible capacité à la mobilité : Près de la moitié (49,2 %) d'entre eux exerce leur emploi dans la région où ils ont grandi.

Décembre 2016



Décembre 2016





Des emplois jugés satisfaisants

| | |
|--------------------------------------|--------|
| Emploi jugé globalement satisfaisant | 90,1 % |
|--------------------------------------|--------|

Une satisfaction liée à l'environnement de travail :

| | |
|--------------------------------------|--------|
| Intégration dans l'entreprise | 96,5 % |
| Autonomie dans le travail | 93,8 % |
| Ambiance de travail | 90,7 % |
| Proximité avec le lieu de résidence | 88,6 % |
| Charge de travail | 86,0 % |
| Intérêt des missions | 85,7 % |
| Statut de l'emploi (cadre/non cadre) | 74,3 % |

Une satisfaction moindre concernant les perspectives d'évolution et la rémunération :

| | |
|--|--------|
| Perspectives d'évolution dans l'entreprise | 65,2 % |
| Rémunération | 64,2 % |

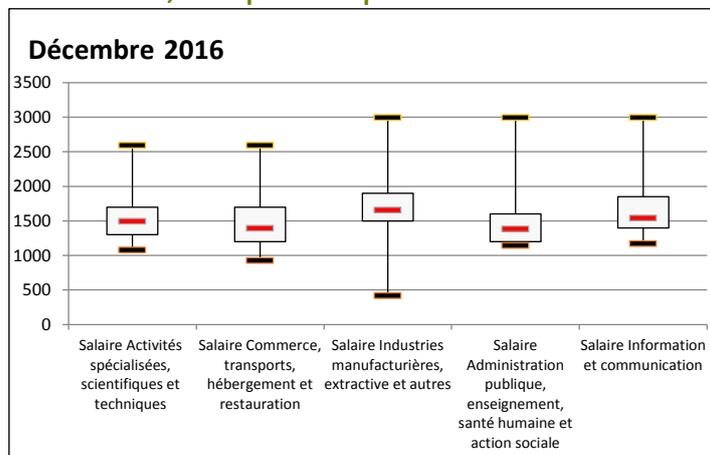
Les diplômés ayant un emploi sont-ils à la recherche d'un nouvel emploi ?

| | |
|-----------------------------------|--------|
| A la recherche d'un nouvel emploi | 33,6 % |
|-----------------------------------|--------|

Une recherche liée principalement aux caractéristiques de l'emploi :

| | |
|---|--------|
| Statut de l'emploi (cadre/non cadre) | 63,6 % |
| Perspectives d'évolution dans l'entreprise | 56,8 % |
| Emploi jugé en dessous du Niveau de qualification | 56,4 % |
| Rémunération | 53,3 % |

Revenu net mensuel selon les secteurs d'activité, les plus représentés



On observe que la répartition des salaires était plus favorable pour les diplômés travaillant dans des secteurs à forte proportion masculine par rapport à ceux travaillant dans des secteurs à dominante féminine.

| | Homme | Femme |
|--|--------|--------|
| Information et communication | 75,0 % | 25,0 % |
| Industries (manufacturières, extractives et autres) | 63,8 % | 36,2 % |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 55,4 % | 44,6 % |
| L'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale | 37,5 % | 62,5 % |
| Commerce, transports, hébergement et restauration | 43,2 % | 56,8 % |

Titre : Poids des hommes et des femmes selon les secteurs d'activité les plus représentés

En effet, dans les secteurs à forte proportion féminine, la répartition des salaires du secteur du commerce, transports, hébergement et restauration est la plus favorable aux salariés avec la moitié des salaires comprise entre 1200 € et 1700 €, mais elle reste inférieure par rapport aux secteurs à forte proportion masculine.

Dans les secteurs de l'activité spécialisée, scientifiques et techniques et de l'industrie manufacturière, extractive et autre, deux secteurs à forte proportion masculine, la moitié des salaires est comprise respectivement entre 1300 € et 1700 € pour le premier et 1500 € et 1900 € pour le second.



Comparatif avec les années précédentes

| | Diplômés 2012 | Diplômés 2013 | Diplômés 2014 |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| En emploi | 75,2 % | 80,6 % | 80,0 % |
| Salaire médian | 1500 | 1500 | 1500 |
| Emploi stable | 73,5 % | 72,1 % | 75,3 % |
| Emploi de niveau ingénieur, cadre | 14,9 % | 12 % | 13,7 % |
| Emploi de niveau intermédiaire | 76,0 % | 76,2 % | 78,0 % |
| Emploi jugé globalement satisfaisant | 86 % | 88,7 % | 90,1 % |

Par rapport aux cohortes des diplômés des années précédentes interrogées dans les mêmes conditions, on observe une stabilité du nombre de diplômés en situation principale d'emploi 30 mois après l'obtention du diplôme.

Trois quarts des diplômés occupent un emploi stable.

La satisfaction relative à l'emploi reste très élevée.

La durée moyenne de recherche du premier emploi a été de 5,0 mois.

Le nombre moyen d'emplois occupés est de 1,7 par diplômés sur les 30 derniers mois.

Les poursuites immédiates d'études

Bien que la Licence Professionnelle ait vocation à insérer le diplômé directement sur le marché du travail, certains ont choisi de poursuivre des études. Cette situation concerne 26,0 % des répondants.

Immédiatement après la Licence Professionnelle, la majorité des poursuites d'études sont en Master (60,9 %) ou en Licence générale (13,0 %), les autres s'orientant en école d'ingénieurs (9,8 %), un Diplôme de Comptabilité et de Gestion (7,6 %) mais aussi en Licence Professionnelle (2,2 %) ou dans un autre diplôme (6,5 %).

Au moment de l'enquête, près d'un titulaire de Licence Professionnelle sur dix (9,3 %) est toujours en situation de poursuite ou de reprise d'étude, essentiellement en Master ou dans une école d'ingénieurs.

Note méthodologique :

Cette enquête portait sur la situation des diplômés de la promotion 2013-2014 au 1er décembre 2015 et 2016, cette date d'observation était la même quelle que soit la date effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et septembre de l'année 2014, correspondant ainsi à un temps d'observation de 18 et 30 mois pour une sortie en juin.

Contactés par mail et relancés téléphoniquement, les enquêtés avaient le choix de répondre directement par téléphone ou par Internet.

431 diplômés ont répondu à cette enquête, ce qui représente 58,2 % des 740 diplômés.